

Affiché le 19 septembre 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, dans la salle des fêtes, à la Mairie,

Le MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 10h00

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2024.

Affaires générales :

- Convention de servitude à établir avec ENEDIS permettant d'installer un ouvrage électrique sur les parcelles AN405, AN406, AN407 et AN85 allée des Peupliers,
- Convention de mise à disposition du service instructeur des autorisations de changement d'usage de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – Délibération créant la réserve communale de sécurité civile,

Finances :

- Budget global de la Commune – Décision modificative n°3,

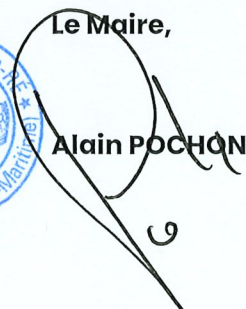
Urbanisme / réseaux / voirie :

- Règlement Local sur la Publicité Intercommunal (RLPi) – Avis de la commune,

Personnel communal :

- Création d'un poste d'adjoint technique pour occuper les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP),

Questions diverses

Le Maire,

Alain POCHON

The seal is circular with a blue border. Inside, it features a coat of arms with a star and a crescent. The text 'MAIRIE des PORTES-en-RÉ' is written around the top inner edge, and 'R.F. 17 (Charente-Maritime)' is at the bottom.